

Province de Québec

Municipalité de Sainte-Perpétue

MRC de l'Islet

À une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue lundi le 4 juillet 2016 à 19 : 30 heures sont présents Mesdames Guylaine Cloutier, Caroline Caron, Messieurs Pierre Harton, Claude Daigle, Yan Chouinard tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire.

La conseillère Stéphanie Lizotte est absente.

142-07-2016

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Yan Chouinard et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

Ordre du jour

Séance ordinaire du 4 juillet 2016

**À 19 : 30 heures**

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Lecture et adoption des procès-verbaux;
- 3- État des revenus et dépenses au 30 juin 2016;
- 4- Pro-maire pour juillet, août, septembre et octobre 2016 (Pierre Harton);
- 5- Autorisation signature des chèques;
- 6- Radiation de taxes suite à la vente pour taxes 2015 du matricule 4911\_77\_2095;
- 7- Affectation du surplus accumulé non-affecté pour fond réservé pompier;
- 8- Fauchage des rangs et rues;
- 9- Cirage des planchers;
- 10- Résolutions suite à la rencontre de travail :
  - 10.1 Jeux d'eau;
  - 10.2 Surveillance scolaire;
  - 10.3 Piscine;
  - 10.4 Pelle mécanique;
  - 10.5 Église;

- 11-Demandes : Club Lions de Sainte-Perpétue Inc., Canadian Union of Postal Worker, MRC L'Islet,
- 12- Compte-rendu des comités;
- 13- Liste de correspondances;
- 14- Varia :
- Règlement d'urbanisme
  - Pavage
  - Enseigne Régie
  - Résolution ZEC
  - Table de pique-nique loisirs
  - Commentaires piscine
  - Dépenses employés
  - Garage de toile
- 15- Acceptation des comptes;
- 16- Période des questions;
- 17- Levée de la séance.

143-07-2016 Lecture et adoption du procès-verbal

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Yan Chouinard et résolu que le procès-verbal du 6 juin 2016 soit adopté avec l'ajout à la résolution numéro 140-06-2016 qu'à l'acceptation des comptes que la conseillère Guylaine Cloutier est en désaccord avec les dépenses du journal des déboursés .

Présentation de l'état des revenus et dépenses au 30 juin 2016.

144-07-2016 Pro-maire pour juillet, août, septembre, octobre 2016

Proposé par la conseillère Caroline Caron appuyé par le conseiller Yan Chouinard et résolu que le conseiller Pierre Harton soit nommé pro-maire pour juillet, août, septembre et octobre 2016.

145-07-2016 Autorisation signature des chèques

Proposé par la conseillère Caroline Caron appuyé par le conseiller Yan Chouinard et résolu que les personnes suivantes sont dûment

autorisées à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Perpétue :

Madame Céline Avoine, maire;

Monsieur Pierre Harton, pro-maire;

Madame Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t.

Madame Lorraine B. Morneau, d.g.a.s.t.a.

Que cette résolution remplace la résolution 46-03-2016

146-07-2016 Radiation de taxes suite à la vente pour taxes 2015 du matricule 4911-77-2095

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu de radier les taxes et intérêts accumulés avant la prise de possession officielle de la propriété du matricule 4911-77-2095 au montant de 837.88 \$.

147-07-2016 Affectation du surplus accumulé non-affecté pour fond réservé pompier

Considérant avoir reçu un montant de 4 530 \$ comme remboursement de frais de formation pour les pompiers.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu d'affecter le surplus accumulé non affecté de 4 530 \$ pour transférer au fond réservé pompier.

148-07-2017 Fauchage des rangs et rues

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Caroline Caron et résolu d'engager Monsieur Joël Bourgault pour le fauchage des rangs et des rues comme par les années passées et ce, plus ou moins au montant de 2 250.00\$ plus les taxes applicables.

149-07-2016 Engagement de Gestion d'entretien M.B. pour le cirage des planchers du Complexe Municipal

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu d'engager Gestion d'entretien M.B. pour effectuer le cirage des planchers du 2<sup>e</sup> étage du Complexe Municipal.

150-07-2016 Soumission pour la construction de jeux d'eau

Considérant que nous avons demandé 4 soumissions sur invitation pour la construction de jeux d'eau

Considérant que nous avons reçu 1 soumission soit :

Moove Équipements Récréatifs au montant de 87 924.83\$

Il est proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Yan Chouinard et résolu que la soumission de Moove Équipements Récréatifs soit retenue au montant de 87 924.83 \$ incluant les taxes applicables pour la construction de jeux d'eau et ce, conditionnel à l'obtention d'une subvention.

151-07-2016 Lysiane Mercier chargée de projet responsable et signataire de la demande de subvention programme d'Infrastructures communautaires Canada 150

Proposé par la conseillère Caroline Caron, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu de nommée Lysiane Mercier chargée de projet responsable et signataire pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Perpétue pour la demande de subvention au programme d'infrastructures communautaires Canada 150 concernant le jeu d'eau.

152-07-2016 Offre d'emploi pour le service de surveillance scolaire

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu de faire une offre d'emploi pour un (e) employé (e) pour le service de surveillance scolaire avec un minimum de 15 h/sem avec la possibilité de quelques heures de plus selon les circonstances étant donné la demande accrue. Que l'avis soit indiqué sur le site internet et facebook, la date limite est le 1<sup>er</sup> août 2016. Le conseiller Yan Chouinard et la conseillère Caroline Caron s'abstiennent de cette décision.

153-07-2016

Embauche d'un préposé à l'entretien de la piscine municipale

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu d'embaucher Monsieur Jeff Pelletier comme préposé à l'entretien de la piscine municipale.

154-07-2016

Location d'une pelle mécanique

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu d'accepter la demande de M. Mario St-Pierre de louer la pelle mécanique de M. Rosaire Tremblay pour des travaux dans différents rangs pour environ 30 heures au coût de 50.00\$/heure plus les taxes applicables.

155-07-2016

Demande de financement dans le projet de transformation de l'église de Sainte-Perpétue

Proposé par le conseiller Yan Chouinard, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu d'accorder un montant de 4000.00\$ pour l'embauche d'un(e) chargé(e) de projets qui se consacrera au projet de transformation de l'église et pour défrayer une partie des coûts reliés à l'embauche de l'architecte chargé de procéder à une première ébauche du projet et ce, conditionnel à ce que le comité d'action de l'Eglise participe au financement du projet de transformation de l'Eglise de Sainte-Perpétue pour la différence représentant un montant de 4000.00.

Le conseiller Claude Daigle s'abstient de la décision.

156-07-2016

Demande du Club Lions de Sainte-Perpétue Inc.

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser le Club Lions de Sainte-Perpétue Inc. à continuer d'utiliser le local de la Salle du Conseil situé au 2<sup>e</sup> étage du Complexe Municipal et ce pour l'année 2016 et 2017.

157-07-2016 Canadian Union of Postal Worker

Attendu qu'en décembre 2013, Postes Canada a annoncé des compressions draconiennes au service postal public, y compris l'élimination de la livraison à domicile du courrier;

Attendu que les compressions ont suscité un énorme tollé au sein de la population et soulevé l'opposition de la plupart des partis fédéraux, y compris le Parti libéral, qui a promis, s'il était porté au pouvoir, de suspendre les compressions imposées au service de livraison du courrier et de mener un examen de Postes Canada;

Attendu que les compressions au service de livraison ont pris fin et que le gouvernement libéral a lancé l'examen de Postes Canada en mettant sur pied un groupe de travail indépendant qui recueille des renseignements auprès de la population, un document de travail faisant état des options viables en ce qui concerne le service postal canadien;

Attendu que, à l'automne 2016, un comité parlementaire consultera les Canadiennes et Canadiens sur les options formulés dans le document du groupe de travail et présentera des recommandations au gouvernement sur l'avenir de Postes Canada;

Attendu qu'il est essentiel que le groupe de travail et le comité parlementaire entendent nos points de vue sur les questions clés, dont offrir des services bancaires, «verdin» Postes Canada, rétablir le service de livraison à domicile, maintenir un service de livraison quotidien, et créer des services destinés à aider les personnes ayant des incapacités et à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées aussi longtemps que possible;

Il est proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Pierre Harton et qu'il soit résolu que la Municipalité de Sainte-Perpétue présente son point de vue au groupe de travail chargé de l'examen de Postes Canada et fasse une présentation au comité parlementaire lorsqu'il consultera la population du Canada à l'automne.

La conseillère Guylaine Cloutier se retire de cette décision.

Les membres du conseil donnent les comptes rendus des comités.

158-07-2016

Modifications à apporter au projet de règlement de zonage suite à l'assemblée publique de consultation du 30 juin 2016

**CONSIDÉRANT QU'** *une assemblée publique de consultation sur les projets de règlements d'urbanisme c'est tenu le 30 juin 2016;*

**CONSIDÉRANT QUE** *lors de l'assemblée publique de consultation des précisions ont été apportées concernant les usages, les bâtiments et les constructions complémentaires à un usage habitation;*

**CONSIDÉRANT QUE** *suite aux précisions, des ajustements ont été proposées afin d'ajouter certains usages et bâtiments complémentaires à un usage habitation afin de répondre aux besoins de la municipalité;*

**EN CONSÉQUENCE,** *il est résolu à l'unanimité des membres présents de modifier le projet de règlement de zonage afin :*

- *d'ajouter, à l'article 7.2.1 concernant les usages complémentaires à un usage habitation et plus spécifiquement les commerces et services professionnels, le service de traiteur et le service professionnel non régis par un code de professions;*
- *d'ajouter, à l'article 7.4.1 concernant les bâtiments et constructions complémentaires à un usage habitation, un atelier d'artiste ou d'artisan.*



159-07-2016 Demande de soumission pour du pavage

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu de demander des soumissions pour du pavage dans le Rang Lafontaine et Taché Est et ce, en affectant un montant de 75000.00\$ du placement des carrières et sablières. De regarder pour le pavage de la Rue du Collège, Rue Morneau et voir si nous aurions une possibilité de subvention.

160-07-2016 Autorisation donnée à la Régie Intermunicipale de Gestion de Déchets de l'Islet-Sud d'installer une enseigne sur celle du Complexe Municipal

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par le conseiller Yan Chouinard et résolu d'autoriser la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de l'Islet-Sud à faire installer une enseigne sur l'enseigne du Complexe Municipal.

161-07-2016 Protection du ruisseau de la Fraye

**CONSIDÉRANT QUE** le ruisseau de la Fraye se situe dans la ZEC Chapais sur le territoire de la municipalité de Sainte-Perpétue;

**CONSIDÉRANT QUE** la ZEC Chapais a réalisé des travaux d'aménagement de frayères pour la truite mouchetée dans le ruisseau de la Fraye;

**CONSIDÉRANT QUE** la pêche représente une activité économique importante pour la ZEC Chapais;

**CONSIDÉRANT QU'** il est important de protéger les frayères et les activités économiques reliés à la pêche;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a déterminé les secteurs d'intervention potentiels (aires de coupes forestières sur le territoire des forêts du

domaine de l'État) pour le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) 2018 à 2023;

**CONSIDÉRANT QU'** un secteur d'intervention potentiel entre en conflit d'usage avec l'aménagement des frayères pour la truite mouchetée dans le ruisseau de la Fraye;

**CONSIDÉRANT QUE** le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) de la Chaudière-Appalaches a comme objectif d'encourager et améliorer les pratiques d'aménagement ayant pour effet de préserver les habitats fauniques (travaux forêt-faune, pratiques sylvicoles adaptées, préservation des bandes riveraines, etc.) et les milieux sensibles (milieux humides et habitats riverains, montagneux et anciens);

**CONSIDÉRANT QUE** selon les mesures d'harmonisation découlant du Guide d'aide à la décision pour les sites d'intérêt faunique dans les ZECs, les modalités proposées pour la protection des frayères visent à interdire toutes opérations forestières (récolte, pose de traverses de cours d'eau, etc.) à proximité d'une frayère soit sur une bande de protection de 60 mètres de part et d'autre du cours d'eau et en amont d'une frayère et visent à interdire toute opérations forestières lors de la période de reproduction du poisson (montaison et fraie);

**CONSIDÉRANT QU'** une rencontre s'est tenue le 22 mars 2016, entre les représentants de la ZEC Chapais et du MFFP concernant le secteur d'intervention potentiel situé à proximité des frayères pour

la truite mouchetée dans le ruisseau de la Fraye;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de cette rencontre des mesures d'harmonisation ont été demandées au MFFP par les représentants de la ZEC Chapais afin de protéger les frayères dans le ruisseau de la Fraye;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à cette rencontre, le MFFP propose, comme mesures d'harmonisation, une protection intégrale d'une bande de 20 mètres de part et d'autre des cours d'eau, une opération de récolte en hiver afin de réduire au maximum les impacts au sol et éviter l'orniérage et l'installation d'ouvrages amovibles pour les traverses de cours d'eau;

**CONSIDÉRANT QUE** les mesures d'harmonisation sont insuffisantes en regard des mesures d'harmonisation découlant du Guide d'aide à la décision pour les sites d'intérêt faunique dans les ZECS;

**CONSIDÉRANT QUE** la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (Table GIRT) est un organe de consultation mis en place et utilisé par le MFFP permettant de prendre en considération les préoccupations des utilisateurs du territoire public dans les processus d'aménagement et d'exploitation de la forêt québécoise sur terres publiques;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) est un organisme à but non lucratif dont le mandat consiste à promouvoir le développement durable et la protection de l'environnement dans la région de la Chaudière-Appalaches;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par M. Claude Daigle, appuyé par M. Pierre Harton et résolu:

- que la municipalité de Sainte-Perpétue demande au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) de protéger les frayères sur une bande de protection de 60 mètres de part et d'autre du ruisseau de la Fraye et en amont des frayères et à interdire toute opérations forestières lors de la période de reproduction du poisson (montaison et fraie);
- que la municipalité de Sainte-Perpétue demande à la MRC de L'Islet de l'appuyer dans sa demande auprès du MFFP;
- qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de L'Islet, à la Table GIRT, au CRECA et à la ZEC Chapais.

Des remerciements seront adressés au sauveteur de la piscine pour sa vigilance lors d'un sauvetage d'un enfant à la piscine municipale.

162-07-2016

Refus de payer une facture à un conseiller pour des repas qui n'ont pas été autorisés au préalable par le conseil municipal

La conseillère Guylaine Cloutier refuse de payer la facture des repas d'un conseiller et ce, parce que la dépense n'a pas été autorisée au préalable par le conseil.

Il a été résolu à la majorité des membres du conseil présents de demander au conseiller concerné de rembourser la dépense, ce que le conseiller va faire.

163-07-2016 Acceptation des comptes :

Proposé par la conseillère Caroline Caron, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu que les comptes suivants soient et sont adoptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter ces montants et que nous autorisons l'annulation d'une note de crédit de 0.06\$ de LOUtec.

Journaux des déboursés et JG	48049.52\$
Comptes fournisseurs et JG	104591.98\$

Classés en annexe

Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t

Les factures ont été vérifiées par Madame Céline Avoine et Madame Caroline Caron.

La période des questions débute à 21 :45 heures.

164-07-2016 Levée de la séance

Proposé par le conseiller Yan Chouinard, appuyé par la conseillère Caroline Caron et résolu que la séance soit levée à 22 :00 heures.

---

Maire

---

Directrice générale